

## Accompagner la mise en place d'actions culturelles en milieu hospitalier

La mission doit permettre l'accès à la culture aux personnes en situation de souffrance psychique pour faciliter leur inclusion et lutter contre leur stigmatisation.

**Service civique :**

**A la Ferme du Vinatier, Bron (69 – Rhône)**

**Dates : de début ou fin octobre 2022 au 30 juin 2023 (8 ou 9 mois)**

### Objectif citoyen

Au cours de son service civique, le ou la volontaire sera amené.e à découvrir les différentes facettes du service culturel du Centre Hospitalier Le Vinatier et aura l'occasion de travailler en transversalité avec tous les membres de l'équipe de la Ferme du Vinatier.

### Actions au quotidien

**Offrir aux malades la possibilité de s'inscrire dans des aventures créatives**, en accompagnant les projets d'action artistique mis en place par la Ferme du Vinatier et menés par des compagnies artistiques professionnelles à destination des personnes suivies en soin à l'hôpital.

- Accompagner le projet de sa phase de conception jusqu'à sa phase finale de création (expositions, spectacles... mettant souvent en scène les patients).
- Participer aux ateliers proposés au sein du service culturel pour favoriser le lien entre les artistes, les patients et la Ferme du Vinatier.
- Accompagner les propositions artistiques au sein des services de soin, en faisant le lien entre les artistes, les équipes soignantes et les patients.
- Créer du lien entre les acteurs du projet (artistes, patients) et le public venu découvrir la réalisation.
- Evaluer le bon déroulement d'un projet d'action artistique et en faire acte auprès de l'équipe de la Ferme du Vinatier.

**Combattre les préjugés sur la maladie mentale, la psychiatrie et l'établissement psychiatrique**, en développant des outils et des actions de médiation à l'attention de l'ensemble des publics de la Ferme du Vinatier.

- Accueillir les visiteurs, leur faire découvrir la Ferme du Vinatier et son projet, les accompagner dans l'espace d'exposition et la salle de spectacle lors des manifestations culturelles.
- Lutter contre la stigmatisation de la maladie mentale et de l'hôpital psychiatrique à travers des actions de médiation autour des projets d'action artistique et des expositions présentées par la Ferme du Vinatier.

**Participer à mieux décloisonner l'hôpital psychiatrique** en créant des liens avec son environnement extérieur.

- Favoriser l'ouverture de l'hôpital sur la cité en faisant mieux connaître les actions développées par la Ferme du Vinatier à l'extérieur de l'hôpital.
- Accompagner les partenariats avec les structures culturelles du territoire.
- Créer du lien entre les agents de l'hôpital (soignants, éducateurs, travailleurs sociaux, personnels d'accueil, personnels administratif et de communication), les patients et les lieux d'accueil des usagers (Maison des usagers, bibliothèque des patients, centre sportif...) pour faire connaître les actions proposées par la Ferme du Vinatier et inciter les patients à venir les découvrir.
- Prendre part à la diffusion des collections du fonds documentaire de la Ferme du Vinatier (ouvrages, documents et objets historiques en lien avec la psychiatrie, ses pratiques contemporaines et son histoire), dans et hors-les-murs de l'hôpital.

## Formations obligatoires

Pendant sa mission, le volontaire bénéficie de la formation certifiante PSC1 pour acquérir les gestes de premiers secours et d'une formation civique et citoyenne (contenu et format variables selon l'organisme d'accueil : conférence, débat...).

Ces deux formations doivent obligatoirement être organisées par l'organisme d'accueil et réalisées pendant la période d'engagement en Service Civique.

## Tutorat et accompagnement

Le volontaire est accompagné par un tuteur référent au sein de l'organisme d'accueil pour mener à bien sa mission. Le tuteur aide également le volontaire à réfléchir à son projet d'avenir à l'issue de son Service Civique et réalise son bilan nominatif.

Le service civique sera effectué à la Ferme du Vinatier, sous le couvert de Coline ROGÉ, cheffe de projet à la Ferme du Vinatier et en collaboration étroite avec les membres de l'équipe de la Ferme du Vinatier.

## Capacité d'initiative

Le volontaire en Service Civique peut être force de proposition et faire évoluer le contenu de sa mission.

### **Cette mission est proposée par :**

La Ferme du Vinatier – service culturel du Centre Hospitalier Le Vinatier

Depuis 1997, la Ferme du Vinatier conçoit et met en œuvre la politique culturelle du Centre Hospitalier Le Vinatier, hôpital psychiatrique basé à Bron et prenant en charge une grande partie de la population lyonnaise. Interface originale entre l'hôpital et la cité, la Ferme du Vinatier dispose d'un espace situé dans un ancien bâtiment agricole réhabilité avec une salle de spectacle et une salle d'exposition. Ce lieu innovant s'inscrit dans le programme « Culture et santé » et propose des créations, médiations, formations et diffusions culturelles à un large public.

En savoir plus :

[www.ch-le-vinatier.fr/ferme](http://www.ch-le-vinatier.fr/ferme)

### **Quand ?**

de début ou fin octobre 2022 au 30 juin 2023 (8 ou 9 mois)

### **Durée ?**

8 ou 9 mois

### **Horaires :**

35H (plus de 30H)

### **Où ?**

France / Auvergne-Rhône-Alpes / Rhône (69) / Bron ; Lyon  
France métropolitaine

### **Accessibilité**

En transports en commun

### **Quelle mission ?**

**Culture et loisirs**

### **Critère d'âge :**

Majeurs uniquement

**Publics bénéficiaires de la structure :**

- Tous publics
- Adultes
- Personnes avec handicap
- Jeunes
- Personnes marginalisées ou fragilisées
- Séniors

**Actions clés :**

- Animation, valorisation
- Médiation, information

**A savoir :**

Le ou la volontaire sera présent.e à la Ferme du Vinatier du lundi au vendredi de 9H00 à 17H00 et pourra être amené(e) à être présent.e ponctuellement en dehors de ces horaires, à l'occasion de manifestations organisées par la structure en soirée ou en week-end. Dans ce cas, il ou elle sera informé.e en amont de ces dates et sa présence sera planifiée en commun accord avec la structure. Les heures de présence en-dehors des horaires habituels donneront lieu à des heures de repos compensatoire.

En plus du versement de l'indemnité prévue par le cadre légal du service civique, le ou la volontaire engagé.e pourra bénéficier du remboursement de la moitié de l'abonnement mensuel de transports en commun (TCL) et d'une carte de self lui permettant de bénéficier de tarifs préférentiels pour les repas au self des personnels de l'établissement.

**Qualités requises :**

Capacités relationnelles et rédactionnelles, maîtrise de l'outil informatique, connaissance du milieu culturel, intérêt pour le monde hospitalier, compétences en communication, bienveillance avec les visiteurs, créativité, réactivité, autonomie, rigueur, disponibilité, honnêteté, ponctualité.

**Candidature :**

Lettre de motivation et CV sont à adresser au plus tôt (date limite d'étude des candidatures : le 9 septembre 2022) par voie électronique:

à Madame Coline ROGÉ

Cheffe de projet de la Ferme du Vinatier

[coline.roge@ch-le-vinatier.fr](mailto:coline.roge@ch-le-vinatier.fr)

+

à Hamelle KHARCHI

Référente des services civiques à la DRH du CH Le Vinatier

[hamelle.kharchi@ch-le-vinatier.fr](mailto:hamelle.kharchi@ch-le-vinatier.fr)

CH Le Vinatier, BP 300 39, 95 boulevard Pinel, 69678 Bron cedex

\*\*\*